

Arvillard

Le Bourget
en Huile

La Chapelle
Blanche

La Croix de la
Rochette

Détrier

Etable

Le Pontet

Presle

La Rochette

Rotherens

La Table

La Trinité

Le Verneil

Villard Sallet

*ensemble
pour aller
plus loin*

...

Les Permanences

de la Communauté
de Communes

la Rochette-Val-Gelon

**Un projet de construction ?
Des travaux ?
Un nouveau logement ?
Un problème de voisinage ?
Une création d'entreprise ?**

La Communauté de communes se propose de vous accompagner gratuitement dans vos démarches en mettant à votre disposition une équipe de professionnels pour vous conseiller. Chaque mois ce sont 6 permanences qui vous sont offertes. N'hésitez pas à prendre RDV auprès de la Communauté de communes pour en bénéficier.

ASDER

Point Info Energie décentralisé

Un conseiller Energie de l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) sera présent pour apporter des conseils en matière **d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et d'éco-construction** que ce soit pour **un projet de construction ou de rénovation**.

Amenez vos plans et devis pour que le conseiller puisse étudier avec vous les solutions adaptées à votre situation. Il pourra aussi vous guider dans vos démarches.

Les conseils sont gratuits, neutres et indépendants des fournisseurs de matériels et d'énergie.

A partir d'octobre 2011, le 3^e mardi après midi de chaque mois, **sur rendez-vous**

Tel : 04 79 25 74 43

Bâtiment La Madeleine à la Rochette

Architecte conseiller

Un premier conseil pour vos travaux et projets de construction*

Dans le cadre de la **charte architecturale et paysagère Cœur de Savoie**, la Communauté de communes de La Rochette Val Gelon et le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE)** ont mis en place un service de **consultance architecturale** avec l'aide du **Conseil général**. Avant toute demande de **permis ou de travaux**, prenez rendez-vous avec l'architecte ! Afin de lui permettre de vous conseiller efficacement, nous vous proposons de **rassembler le maximum de renseignements**, parmi lesquels : plan de situation, extrait cadastral, plan de votre terrain au 1/200^e indiquant les contraintes et particularités, certificat d'urbanisme (si vous en avez un), esquisses de plan et photos...

Le 2nd mercredi toute la journée et le 3^e mardi après midi de chaque mois, **sur rendez-vous**

Tel : 04 79 25 74 43

Bâtiment La Madeleine à la Rochette

*L'architecte conseiller est là pour vous aider dans l'élaboration de vos projets. Il ne pourra en aucun cas assurer leur mise au point définitive, ni se substituer à un maître d'oeuvre. Les croquis et schémas réalisés par l'architecte conseiller ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un projet.

ADIL

Information pour les locataires et les propriétaires

Un conseiller pour vous orienter sur :

- **vos droits et devoirs** en tant que propriétaire ou locataire
- la réglementation en matière de **copropriété**
- **la fiscalité et les règles de voisinage**
- vos contrats de construction
- vos compromis de vente et le financement de votre projet d'accession à la propriété

Pour tous vos projets d'accession à la propriété, "**le parcours de l'accédant**" est disponible à la Communauté de communes.

Le 3^e mercredi matin de chaque mois, **sur rendez-vous**

Tel : 04 79 25 74 43

Bâtiment La Madeleine à la Rochette

PACT Savoie

Pour le financement de vos projets logement

Un conseiller pour vous **informer et suivre l'instruction de vos aides financières liées au logement** :

- **information** sur les dispositifs d'aides existants (rénovation, énergies renouvelables, aides aux toitures)
- **conseils** sur les plans technique, juridique et financier aux propriétaires privés pour la réhabilitation de logements anciens sur le canton
- **suivi** du dispositif d'aides lancé par la Communauté de communes

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30,

sans rendez-vous

Tel : 04 79 25 74 43

Bâtiment La Madeleine à la Rochette

Conciliateur de justice

Pour régler à l'amiable vos litiges de la vie quotidienne

Nommé par le **président de la Cour d'Appel**, le conciliateur de justice vous aide à régler **les conflits de la vie quotidienne**. L'objectif est de **limiter le recours à la justice** et de trouver une solution à l'amiable. Le conciliateur agit essentiellement sur des différends :

- **entre particuliers** tels que problèmes de mitoyenneté, recouvrement de sommes impayées, litiges locatifs, de copropriété ou liés à la consommation, querelles de voisinage, ...

→ **avec des professionnels**

Ce service est **gratuit et accessible à tous**. Il est à noter que certaines affaires ne relèvent pas des compétences du conciliateur. Il vous orientera alors vers des services ou des professionnels appropriés.

Le 1^{er} mercredi après-midi et le 1^{er} jeudi après-midi de chaque mois, **sur rendez-vous**

Tel : 04 79 25 74 43

Bâtiment La Madeleine à la Rochette

Les Permanences

de la Communauté de Communes la Rochette-Val-Gelon

Permanence Eco

Pour vos projets de création d'entreprise

La **PFIL** (PlateForme d'Initiatives Locales) soutient vos **projets de création et de reprise d'entreprise** par :

- un **accompagnement et un suivi** technique personnalisé
- un **prêt d'honneur** sans intérêt ni garantie (de 3000 € à 15 000 €)
- un **parrainage** par un chef d'entreprise expérimenté durant les 1ères années d'activité

La **PFIL** dispose d'un comité d'expertise des projets constitué de chefs d'entreprise et de professionnels locaux (banquiers, experts comptables, notaires, ...). C'est ce comité qui décide de l'attribution d'un prêt d'honneur et de la mise en place d'un parrainage. Les projets soutenus concernent **tous les secteurs d'activité**.

Tous les mardis, **sur rendez-vous**

Tel : 06 11 04 90 85 ou arc-isere@orange.fr

Bâtiment La Madeleine à la Rochette

Point Info/Cyber

En complément de ces permanences spécifiques, la **Communauté de Communes vous accueille au Point Info/Cyber**. Ce service est **gratuit et accessible à tous**, il vous permet d'accéder librement à de la **documentation** et vous accompagne dans vos **démarches**. Vous trouverez des informations sur :

- les métiers, les études (lycées, facultés, IUT, MFR, écoles différentes...)
- les formations (CFA, AFPA, GRETA...)
- l'emploi, les concours, le BAFA
- les loisirs, vacances, pays étrangers, les bourses jeunes
- vie pratique, logement, droit, santé, culture
- informations locales (services à la population, animations...)

Ce service de proximité dispose d'un **espace public numérique gratuit avec connexion Internet, scanner et imprimante**. Les personnes qui souhaitent une aide peuvent bénéficier d'une initiation.

Ouverture le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 9 h à 12 h

Tel : 04 79 65 79 25 ou larochettepointinfo@yahoo.fr

Bâtiment administratif /Place Albert Rey



▶ Les Permanences

de la Communauté de Communes la Rochette-Val-Gelon